

2021, UNE ANNÉE DOUBLEMENT DRAMATIQUE

Rapport d'activités 2021 - L'année communale



Maxime DAYE,
Président

Nous sommes le 8 juin 2022 et, fort heureusement, tant bien que mal, la vie a en grande partie repris son cours. Il y a 2 ans et 3 mois à présent que nos vies ont été confrontées à l'irruption d'un virus éprouvant qui nous a enlevé des parents, des amis. Plus de 31 750 morts déjà... Oui, il y aura décidément un « avant » et un « après » pandémie.

En 2021, notre société dans toutes ses composantes a continué à subir les répliques - heureusement atténuées au fil des mois - du séisme sans précédent de 2020 : la santé, l'enseignement, le travail, la culture, le sport, l'événementiel, l'Horeca et les commerces ont encore alterné fermetures et assouplissements au gré des pics de contamination. De même, nos liens familiaux, voyages, rencontres, contacts humains ont encore été douloureusement bridés par mesure de prudence.

Au gré des innombrables Comités de concertation - les fameux Codeco - une kyrielle d'arrêtés et autres mesures ont été tirés par salves, à tous les étages de la maison Belge, et traduits en protocoles déclinés par secteur d'activités. Il en a une nouvelle fois résulté une intense débauche d'efforts pour les appliquer au mieux, sur le terrain local et au niveau de l'Union, tant de la part des politiques que des équipes.

En amont des décisions, il était crucial que les mesures envisagées soient praticables et réalistes. En aval, il importait que les informations soient le plus rapidement possible accessibles et détaillées, afin que les pouvoirs locaux puissent veiller à leur bonne application sur le terrain communal, en première ligne.

Parmi la multitude de dossiers traités par nos équipes en 2021 en lien avec la pandémie :

- ✓ les retours de vacances, l'implication des bourgmestres

dans les mesures de quarantaine post-séjour en zone rouge et la plateforme de communication de l'AVIQ vers les bourgmestres ;

- ✓ le transport des personnes en difficultés vers les centres de vaccination et la gratuité des transports en commun et soutien régional aux initiatives locales ;
- ✓ le soutien financier régional pour des tests adaptés, rapides et gratuits au sein des pouvoirs locaux ;
- ✓ la relance de la vie en société et le plaidoyer pour un protocole « Covid Safe » des endroits accessibles au public ;
- ✓ le Plan d'été et les assouplissements - La lenteur des arrêtés ministériels indispensables aux mesures de police administrative sur le terrain local - Vous vous en souvenez sans doute, en ma qualité de président de l'UVCW, j'ai exprimé le ras-le-bol collectif des mayeurs wallons ;
- ✓ l'avis en urgence à propos du *Covid Safe Ticket* et de l'obligation du port du masque.

Il n'empêche, l'été 2021 s'annonçait tout de même meilleur et plus libre que le précédent jusqu'à ce qu'un épisode de précipitations exceptionnellement long et abondant frappe la Wallonie, occasionnant un bilan humain dramatique et des dégâts matériels inouïs. Quasi aucune commune wallonne n'a été épargnée : 209 de nos 262 communes ont été sinistrées à des degrés divers.

Il s'agit ni plus ni moins des inondations les plus catastrophiques jamais connues depuis 200 ans en Wallonie.

Le Conseil d'administration de l'Union, fort ému et solidaire dans la tourmente, s'est longuement préoccupé des inondations. Un relevé exhaustif des actions de l'Union depuis les premières heures de juillet y a été présenté dès septembre, tandis qu'un projet de circulaire relatif aux constructions en zone inondable était examiné, et qu'était analysé le Plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027.

Deux temps forts parmi d'autres impliquant une délégation de l'UVCW : les rencontres avec les deux commissaires à la reconstruction du Gouvernement et la visite de terrain dans la vallée de la Vesdre, fin septembre, très émotionnelle, en compagnie de la Conférence des bourgmestres de l'arrondissement de Verviers.

Il est évident que nous restons à leur écoute, à leur disposition, et qu'ils peuvent compter sur l'Union pour les chantiers qui en découlent.

Cette tragédie d'une ampleur inédite génère des défis colossaux pour la Wallonie et les pouvoirs locaux en première ligne. En termes sociaux et humains, de reconstruction et de relogement, d'équipements et d'infrastructures, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, de planification, de prévention et de gestion de crise.

Nous avons eu l'occasion d'en parler avec certains et certaines d'entre vous lors du colloque du 13 mai dernier à Gembloux, qui a connu un fort succès de participation (250 personnes !). J'y vois la preuve que nos élus et agents communaux, nos partenaires à tous les échelons institutionnels du pays, sont disposés à tirer les enseignements de ces crises, à repartir du bon pied et sur des bases plus solides, à aller énergiquement de l'avant, ensemble, dans une dynamique collaborative revitalisée et réinventée, simplifiée et plus efficace.

Au nom de tous les municipalistes, je remercie bien évidemment le Ministre-Président wallon pour l'action de son Gouvernement et du Commissariat spécial à la reconstruction durant ces deux épisodes meurtriers. Ils se sont chaque fois mobilisés très rapidement et démenés pour soutenir les pouvoirs locaux en dépit du contexte pandémique adverse. La capacité de rebond de la Wallonie a été remarquable, remarquée et appréciée. Et nous savons ce que cela lui en coûte.

L'UNION, EN 2021, EN QUELQUES CHIFFRES

En 2021, dans le contexte chahuté et tourmenté évoqué à l'instant, l'Union n'a pas oublié sa raison d'être et a plus que jamais multiplié ses efforts pour vous épauler jour après jour. Tout a été fait, malgré l'adversité, pour vous assister, soutenir, outiller, conseiller, former et informer, faire entendre votre voix et défendre bec et ongles vos intérêts.

Les solutions digitales lancées en mars 2020 ont bien évidemment été maintenues en 2021 pour vous garantir un service optimal et ininterrompu. Cette adaptation a touché nos formations et événements (webinaires), nos supports et canaux de communication, nos réunions extérieures et bien sûr, notre assistance-conseil aux membres, optimisée en mars 2021.

Quelques chiffres pour illustrer cette intense activité, si vous le permettez. En vous rappelant, pour mettre les choses en perspective, que l'équipe de l'Union, c'est quelque 70 personnes.

- ✔ 12.837 dossiers traités en assistance-conseil en gouvernance locale et en développement territorial.
- ✔ 320 modèles de tous types pour aider à la gestion locale, dont un grand nombre mis à jour et adaptés au contexte de pandémie et d'inondations.
- ✔ 52 dossiers politiques traités par le Conseil d'administration, débattus en 10 séances.
- ✔ 21 groupes de travail internes organisés et animés par l'UVCW - Merci infiniment pour votre implication active et vos apports !
- ✔ 92 commissions externes auxquelles l'UVCW participe, auprès d'instances régionales (48), de la Fédération Wallonie-Bruxelles (12), fédérales (27), européennes et internationales (5).
- ✔ 275 journées de formation proposées à 10018 participants.
- ✔ Sur notre site internet, 1 800 000 internautes, soit près de 5 000 visiteurs par jour en moyenne.
- ✔ 681 actualités en ligne en 2021 et 217 articles et questions, ainsi que 483 commentaires postés sur nos réseaux.
- ✔ La page « Inondations » du site de l'UVCW, créée le 23 juillet 2021, a enregistré quelque 6 600 visites sur l'année 2021. La page « Covid-19 » du site de l'UVCW a encore enregistré 17 100 visites en 2021.
- ✔ 3 600 abonnés au mensuel *Mouvement communal* papier.
- ✔ 31 446 abonnés à notre *Lettre électronique de l'Union des Villes et Communes de Wallonie* et plus de 40 000 abonnés à nos 7 e-newsletters spécifiques.
- ✔ La newsletter spéciale « Covid-19 » compte 5 000 abonnés. La newsletter spéciale « Inondations » en compte 2 180.
- ✔ 304 reportages sur UVCW TV depuis 2012 et 4 de plus en 2021, pour plus de 100 000 vues.
- ✔ 3 nouveaux titres parus dans la collection *Les Essentiels des pouvoirs locaux* et 2 rééditions. Pour un total de 1 753 exemplaires vendus.
- ✔ 684 mentions dans les médias en général : 435 dans les médias nationaux et internationaux, 24 en radio et 24 en télé.



Voilà, je vous laisse digérer ces infos chiffrées, qui ne disent évidemment pas tout, mais en disent long sur l'investissement constant de l'équipe à votre service.

Si l'activité de nos deux départements d'études s'est poursuivie dans toutes missions et matières en mode pandémie, un degré de crise supplémentaire est venu s'y ajouter en juillet 2021. Bien évidemment, les questions posées par nos membres ont connu un fol emballement. Dès les premières heures, l'Union n'a eu de cesse de se concerter avec tous les niveaux de pouvoir pour toute mesure vous impactant ou vous impliquant.

Ensemble, pour vous, comme vous, nous avons fait front et serré les rangs pour nous adapter aux circonstances et poser des actes concrets de solidarité, de présence à vos côtés. Dans cette adversité, notre service aux membres, à l'instar du vôtre en faveur de vos citoyens, n'a pas failli et a conservé sa qualité. C'est un grand motif de fierté, qui nous a valu de très nombreuses marques de gratitude, fort appréciées.

Politiquement, en 2021, notre dialogue pugnace et constructif avec les autorités de tous niveaux, pour la défense de vos intérêts, s'est poursuivi. Les autorités fédérales, régionales et communautaires et européennes ont fait l'objet de nos attentions vigilantes, de nos sollicitations, propositions créatives et revendications ancrées sur une fine connaissance des réalités locales.

Le moment est à présent venu de pointer pour vous quelques dossiers et thématiques phares de l'année écoulée. Vous me pardonnerez mes choix forcément subjectifs dans la synthèse livrée ici.

Je vous renvoie pour le surplus à la lecture *in extenso* de notre Rapport d'activités, pour lequel je remercie son auteur, Michel L'Hoost, notre Éditeur, Conseiller presse et communication.

Voici, par ordre alphabétique de matières :

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME

Il a malheureusement été beaucoup question de constructibilité en zones inondables. Le savez-vous ? 3000 à 4000 demandes de permis par an concernent des biens exposés au risque d'inondation par débordement et/ou ruissellement. Notre CA s'est positionné clairement pour (mieux) prendre en considération ces risques dans les outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme, et les demandes de permis. Des balises ont été réclamées avec insistance, encore récemment lors du colloque du 13 mai.

Pour l'Union, il faut impérativement des réponses régionales globales, ambitieuses, partagées, assises locale-

ment et porteuses d'espoir en termes de renouveau pour les villes et communes sinistrées.

Nous avançons dès lors 3 revendications majeures :

- ✔ une co-construction avec nos bourgmestres, gestionnaires et fins connaisseurs de leur territoire, pour des mesures raisonnées, proportionnées et responsables ;
- ✔ des solutions intégrant tous les risques hydrauliques planant sur le territoire (cours d'eau, ouvrages hydrauliques, ruissellement, canalisations de voiries et égouts, etc.), leurs causes potentielles (gestion et entretien, pratiques agricoles, imperméabilisation des sols...) et les réponses techniques possibles (zones d'immersion, bassins d'orage, construction sur pilotis...);
- ✔ la sécurité juridique : si la Région veut rendre non constructibles certains pans du territoire wallon, il faut adapter les plans de secteur, prévoir des indemnités pour les moins-values, et ne pas se contenter de délivrer ou non des permis d'urbanisme.

Pour l'Union, assurer une meilleure résilience face aux inondations et les prévenir passe par la voie réglementaire, car une circulaire non contraignante ne peut incarner la réponse holistique ambitionnée par les pouvoirs locaux.

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Nous avons rendu avis sur le commerce dans les centres urbains et ruraux, de quoi alimenter la réflexion du ministre wallon de l'Économie et nourrir le Plan de relance pour la Wallonie.

La vitalité des centres et le dynamisme commercial sont des préoccupations importantes pour les pouvoirs locaux. Par endroits, la vacance commerciale atteint des niveaux records, rendant indispensable un plan wallon en faveur du commerce. Et la crise sanitaire a rendu encore plus urgente une réponse régionale.

Partisans d'un soutien aux commerçants, d'outils de relance utiles aux villes et communes et d'un renforcement de la confiance des consommateurs, nous souhaitons un dialogue permanent avec le ministre et entendons lui fournir régulièrement nos apports.

L'UVCW soutient également le développement et le renforcement de certaines structures locales comme les Agences de développement local (ADL), pour lesquelles nous sollicitons une simplification administrative, notamment quant au reporting vers la Région.



L'ÉNERGIE

Depuis le début de l'été 2021, les prix de l'énergie ont atteint des sommets inégalés, et le déclenchement du conflit ukrainien a aggravé cet état de fait. Ce choc énergétique rappelle l'importance de réduire les consommations et de produire l'énergie localement à partir de sources renouvelables. L'UVCW sensibilise et outille de longue date les pouvoirs locaux pour une plus grande maîtrise de l'énergie. Ainsi, cela fait déjà 15 ans qu'elle encadre les conseillers en énergie.

Dès 2011, l'UVCW a incité la Région à soutenir les communes pour développer des Plans d'Action Énergie-Climat dans le cadre de la Convention des Maires, débouchant sur le programme Pollec. La modernisation de l'éclairage public par Leds a été obtenue fin 2017, sur 10 ans maximum. Et récemment, l'UVCW a veillé à ce que les pouvoirs locaux bénéficient des budgets des Plans de relance pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments.

Concernant plus spécifiquement l'énergie renouvelable, l'Union a défendu une approche pragmatique, adaptée à la réalité wallonne et inclusive lors des consultations sur la modification du décret électricité. Quant à l'énergie thermique et aux réseaux de chaleur, nous souscrivons aux développements des circuits courts de production et de consommation d'électricité et de chaleur par les pouvoirs locaux et les citoyens, notamment au travers des communautés d'énergie.

La cellule Énergie de l'Union s'est encore investie en 2021 dans la PEB en lien avec le CoDT ; dans le renouvellement des GRD ; dans la *Pax eolienica* pour garantir la participation communale dans le développement éolien régional ; dans les

aspects neutralité carbone du Plan de relance wallon ; dans l'appel à projets UREBA exceptionnel ; dans le volet énergie du financement des logements d'utilité publique ; dans le « Fonds bas carbone et résilience » ; dans le déploiement des bornes de recharge électrique sur le domaine public communal ; et enfin, dans des fiches projets rénovation énergétique.

L'ENFANCE

Plusieurs faits marquants en 2021. D'abord, l'Union a participé à la conception d'une fiche-projet dans le cadre du Plan de résilience européen, un programme de création et de rénovation d'infrastructures de la petite enfance doté d'un budget de 89 millions d'euros. Dans son avis, notre CA a insisté sur les aspects financiers, les normes d'encadrement, les aides régionales à l'emploi et le volet énergétique des opérations immobilières.

L'année écoulée a également vu la création d'un groupe de travail interne à l'Union en matière d'accueil temps libre (ATL), de même que la fourniture à la ministre wallonne de retours de terrain relatifs aux précédents Plans Cigogne.

L'ENVIRONNEMENT

Cinq dossiers majeurs pour nos municipalités ont été soumis au CA : un avant-projet de décret relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique ; la délinquance environnementale et sa répression ; le déploiement de la 5G ; les plans de gestion des risques d'inondation et enfin, la consigne pour les canettes. Autant de thèmes très sensibles pour nos communes et leurs habitants en termes d'impacts sur le cadre et la qualité de vie.



L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL

Vous le savez, la solidarité internationale occupe une place de choix, sans cesse croissante dans le cœur et les actions de nos communes. En 2021, l'équipe Europe/International de l'Union a continué de les soutenir dans leurs projets de coopération décentralisée dans les pays du sud.

L'année passée a vu l'achèvement du Programme de Coopération internationale communale 2017-2021. La « CIC », ce sont 8 millions d'euros rien que pour le volet wallon. Sur la Wallonie et Bruxelles, une quarantaine de communes, soit une sur six - excusez du peu ! - sont impliquées dans des actions solidaires en Afrique, qu'il s'agisse du Bénin, du Burkina Faso, du Congo RDC, du Maroc ou du Sénégal.

La roue tourne et l'équipe s'est bien sûr déjà attelée à la mise en œuvre du Programme de CIC 2022-2026, avec un accent accru sur l'autonomie locale, la volonté étant que le pilotage soit davantage coconstruit avec les communes africaines.

LES FINANCES LOCALES ET LA FISCALITÉ

En plus de notre traditionnelle veille financière fédérale, régionale et communautaire, la cellule Finances locales/Fiscalité de l'Union et notre CA ont eu à croquer plusieurs morceaux particulièrement consistants en 2021 : le Plan de relance wallon, les mesures d'assouplissement budgétaires et le Plan Oxygène.

Motif de satisfaction, le Plan de relance wallon dégage une forte ambition et une volonté certaine de s'appuyer sur les pouvoirs locaux, notamment les communes, CPAS, SLSP et intercommunales, pouvoirs de proximité par excellence.

Nous avons demandé en priorité au Gouvernement wallon une lisibilité maximale des budgets wallons dédiés aux actions locales. Quant à leur mode de financement, notre préférence municipaliste, vous me voyez venir, va à un droit de tirage, une demande récurrente et historique de notre association. Certains pans du Plan seront financés par cette voie, c'est réjouissant.

À propos de la technique des « financements sur projets », nous avons souhaité être consultés le plus en amont possible de la procédure, car nous savons tous comment les appels à projets peuvent vite prendre des allures d'usines à gaz pour les pouvoirs locaux.

La part de cofinancement des pouvoirs locaux, vu leur situation financière, devrait être la plus basse possible, voire nulle. Il serait dommageable que l'effort de relance appuyé sur des actions de proximité soit obéré par une obligation d'investissement indigeste. Dans le même esprit, nous

avons fort apprécié que le Gouvernement classe ces investissements hors balise d'emprunt. Soumettre le Plan de relance à évaluation, par exemple via l'IWEPS, serait sans doute souhaitable.

Il faut être de bon compte, le Gouvernement wallon a consenti à des mesures d'assouplissement budgétaires en 2020 et 2021, d'ailleurs en partie prolongées pour 2022. Nous avons sondé les directeurs financiers et les receveurs régionaux à ce propos et salué cette salubre prolongation, mais il importe d'en estimer la nécessité d'un maintien encore en 2023, voire en 2024. Dans l'absolu toutefois, ces facilités budgétaires n'offrent pas de vraies solutions aux problèmes financiers des communes, structurels comme conjoncturels.

C'est donc avec un œil attentif et une certaine impatience que nous scrutons le plan global régional d'aide, annoncé avant la pause estivale. Précisément, le Plan Oxygène nous a malheureusement laissés sur notre faim. Nous remercions la Région pour l'effort, mais il n'est malheureusement pas suffisant pour offrir de réelles perspectives aux villes et communes.

Par manque de refinancement structurel, une grande majorité des communes risquent d'utiliser leurs maigres économies restantes pour faire face aux coûts croissants des pensions ou des dépenses de transfert plutôt que d'investir, compromettant l'implication attendue des pouvoirs locaux dans le Plan de relance wallon.

En 2021, toujours en finances, notre CA s'est pour la énième fois penché sur la réforme des Aides à la promotion de l'emploi, plus spécifiquement sur ses arrêtés d'exécution.

Nous avons continué à taper sur le clou de l'indispensable neutralité budgétaire, réclamant que chaque employeur reçoive, en 2022, un montant équivalent à ce qu'il aurait reçu hors réforme. Il importe aussi que les emplois soient pérennisés sur le long terme, grâce à un mécanisme d'indexation qui suit l'évolution des salaires. En octobre 2021, un webinaire de l'Union a présenté les détails de la réforme et a permis de répondre aux questions des communes et CPAS. Il a rassemblé 400 participants.

LA GOUVERNANCE LOCALE

On a pas mal parlé transparence administrative en 2021. Ce thème nous a d'ailleurs valu une audition de l'UVCW au Parlement de Wallonie, fin avril. Qu'en dire, sinon que « l'enfer communal est pavé de bonnes intentions régionales » et que l'approche est trop parcellaire ?

Vous le savez, les très nombreuses demandes d'accès à des documents administratifs sont une source de charges admi-

nistrative et financière croissantes pour nos services communaux et le directeur général, contraints de jongler avec des délais, motiver leur réponse, annexer des documents, etc. Tirailés entre les arbitrages de la CADA et d'autres législations (RGPD, vie privée, secret des affaires) imposant d'occulter des fragments de documents avant communication, nos communes risquent de voir leur charge administrative s'accroître, tout en essayant des soupçons de lenteur ou de dissimulation, en dépit des efforts et moyens déployés.

Devant les députés, nous avons rappelé l'attachement des pouvoirs locaux au droit, fondamental et constitutionnel, d'accès aux documents administratifs. Tout en soulignant les difficultés pratiques d'exécution, et regrettant le manque d'une réflexion transversale.

Le projet de décret semble évoluer vers un dispositif qui a entendu nos principales remarques.

LE LOGEMENT PUBLIC

Vous vous en doutez, le logement a constitué, encore et toujours, un champ d'action prioritaire de l'Union. Est-il utile de rappeler devant vous que le défi du logement demeure colossal ? Pas moins de 40 000 ménages wallons (100 000 personnes !) sont toujours, au moment où je vous parle, en attente d'un logement (public) décent et de qualité à un prix abordable. Ce contingent de personnes en détresse s'est vu dramatiquement gonflé par l'ajout des milliers de sinistrés des inondations de l'été 2021. Il a fallu des miracles de créativité et de débrouille pour secourir dans l'urgence, puis trouver un toit, à ces hommes et femmes à bout de ressources et dénués de tout ou presque.

Il nous faut donc, avec nos Sociétés de logement de service public (SLSP) et avec le soutien de la Wallonie, passer la surmultipliée. Car, en dépit des efforts constants et méritoires du secteur, la création nette de logements s'apparente parfois, dans le ressenti du moins, à un tonneau des Danaïdes. Et sans vouloir noircir le tableau davantage, le récent afflux de réfugiés en provenance d'Ukraine ne va pas faciliter les choses dans un avenir proche.

Une part de la solution réside sans doute dans la mobilisation des logements inoccupés. Le ministre wallon du Logement ne s'y est pas trompé, il a souhaité activer certains mécanismes du Code wallon de l'habitation durable (prise en gestion, infraction administrative et action en cessation) en ce sens. Nous avons applaudi la volonté ministérielle, tout en réclamant les moyens nécessaires, car l'activation des logements vides exige d'importantes ressources humaines. Nous avons proposé de pérenniser les conseillers en logement existants, et de les étendre à un maximum de villes et communes.

La création de logements au-dessus des rez-de-chaussée commerciaux est une autre piste à explorer. En 2021, le Gouvernement wallon a alloué 6 millions d'euros à cette politique. Du grain à moudre pour les communes, CPAS ou régies communales autonomes qui vont pouvoir réhabiliter ou restructurer des logements pris en gestion par un opérateur immobilier reconnu (commune, CPAS, AIS ou APL). L'Union s'est réjouie de cette mesure revendiquée de longue date.

Nous avons en outre remis avis au ministre wallon du Logement sur une dizaine de textes réglant le financement des SLSP, des communes et des CPAS pour créer des logements d'utilité publique, logements « étudiants », logements de transit et d'insertion, acquérir des habitations légères et pourvoir divers équipements. La hausse des montants est très positive, et le sera encore davantage si elle s'accompagne d'une indexation automatique pour épouser l'explosion des coûts de construction.

Un grand pas a également été accompli vers plus de mixité sociale en 2021, au travers d'une modification du Code wallon de l'habitation durable. Le texte lâche la bride aux SLSP, enfin habilités à accroître et diversifier leur parc locatif en créant des logements non soumis aux conditions strictes d'attribution des logements et de calcul des loyers. La tutelle en matière de marchés publics est aussi allégée. L'Union a salué l'ambition régionale de permettre aux SLSP de diversifier leurs activités pour accueillir des ménages à revenus modestes ou moyens, et tendre à l'équilibre financier de certaines opérations immobilières. Le dispositif répond à une demande de longue date de l'Union et de son Comité permanent des SLSP.

Je m'en voudrais d'oublier l'aboutissement d'un travail de fond important pour le secteur. Fin octobre 2021, à l'issue d'un travail de négociation acharnée de plusieurs mois, une Convention collective de travail (CCT) a été signée, qui prévoit l'instauration d'une délégation syndicale dans les SLSP de plus de 20 travailleurs, à partir du moment où au moins 50 % du personnel en fait la demande. La mesure concerne 41 des 64 SLSP.

LES MARCHÉS PUBLICS

Ne boudons pas notre plaisir, une simplification administrative est toujours bonne à prendre. Elle est survenue en toute fin d'année et concerne les délégations (au collège, au directeur général) dans le cadre des marchés publics et des concessions de services et de travaux des communes et des CPAS. Savourons ensemble cet allègement des procédures et des règles de tutelle ! L'UVCW y est pour beaucoup, dans une très bonne collaboration avec la Région.

De même, les pouvoirs locaux demeurant confrontés à des demandes d'indemnisation d'entrepreneurs en raison



de la suspension d'exécution de marchés de travaux liée à la Covid-19, il fallait boucler la délicate négociation d'un accord avec la Confédération Construction. L'Union a poursuivi ses efforts au sein du GT SPW/UVCW conseillant le Gouvernement wallon.

LA MOBILITÉ ET LES VOIRIES

Cocorico en mobilité ! Le Gouvernement wallon, donnant suite à une demande systématique de l'Union, a choisi le mécanisme du droit de tirage pour le Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI). De quoi soutenir et développer une infrastructure adaptée, dans le prolongement de l'appel à projets « Wallonie cyclable », qui a bénéficié à 116 communes.

Une première tranche de 52 millions d'euros a été engagée dès 2021, l'enveloppe totale s'élevant à 210 millions d'euros pour 2022-2024. Ces gros moyens vont autoriser des aménagements cyclables, piétons, ou favorables à l'intermodalité au travers de mobipôles.

LE PERSONNEL ET LES RESSOURCES HUMAINES

En ces temps d'inflation galopante, pour ne pas dire filante, est-il utile de vous rappeler que les frais de personnel représentent un énorme poste de dépenses dans les budgets des pouvoirs locaux ? Et que dire alors de la charge des pensions, sans doute la plus grande menace planant sur les finances locales ? L'an dernier, notre CA s'est penché pas moins de 4 fois sur le dossier du 2^e pilier de pension des agents contractuels locaux.

Au fil du temps, de nombreuses communes ont adopté la formule du 2^e pilier. De nombreuses incertitudes planaient cependant sur la poursuite de ce plan de pension Belfius/Ethias, et de fait, le 23 juin 2021, le consortium annonçait aux pouvoirs locaux affiliés la résiliation du contrat d'assurance-groupe, avec effet au 1^{er} janvier 2022. À cette date, la Wallonie comptait 92 communes, 84 CPAS, 12 RCA, 4 intercommunales, 1 association de CPAS, 2 zones de secours et 3 provinces affiliés, pour un total de 15 729 agents contractuels concernés.

Avec 6 mois seulement pour se retourner, la plus grande célérité s'imposait. Nous avons immédiatement entamé des pourparlers aux niveaux régional et fédéral en vue d'une solution de remplacement.

Nous avons dès lors maintenu nos fers au feu, poursuivant opiniâtrement nos tractations pour une solution mutualisée. Face à cette urgence absolue, en réponse à nos demandes, la ministre des Pensions a retenu la solution mutualisée fédérale, pour laquelle un accord a finalement pu être dégagé, reposant sur une adaptation des missions du Service fédéral des pensions.

LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'an dernier, notre Commission « politique de la ville » (CPV), qui focalise son travail sur les centres urbains, a notamment travaillé sur le commerce ; le co-logement et la division de logements ; les outils opérationnels et la sécurité publique.

Le fait marquant cependant, c'est l'analyse d'une note d'orientation intitulée « Vers une politique intégrée de la ville en Wallonie », par laquelle le Gouvernement wallon exprimait sa volonté de mettre en place un « package d'outils urbains » (en mauvais français).

Au départ d'un exercice exploratoire livré par la Commission et le groupe de travail « agents locaux », notre CA a pu faire remonter les constats et besoins des communes. De manière générique, les outils régionaux doivent être améliorés (simplification, révision des contenus obligatoires des études, etc.) et les pouvoirs locaux doivent pouvoir lancer des initiatives locales complémentaires en toute autonomie.

LA RURALITÉ

Nous ne cessons jamais notre combat en faveur de nos communes rurales.

La juste répartition de distributeurs automatiques de billets sur tout notre territoire est une préoccupation de longue date pour nous. Le maintien de tels services bancaires en milieu rural est essentiel, entre autres eu égard à la fracture numérique et au report accru de nombreuses transactions vers les services en ligne.

L'an passé, la Commission Économie de la Chambre s'est saisie de la question. Nous avons réclamé avec insistance une concertation locale en matière de suppression des services bancaires, le maintien d'un distributeur automatique de billets par commune, et un renforcement de l'accompagnement des personnes âgées et précarisées, moins à l'aise dans le monde digital.

LA SÉCURITÉ

La police a constamment retenu toute l'attention de l'équipe et du CA en 2021. Après la rencontre avec la ministre de l'Intérieur, sa déclaration de politique a fait l'objet d'une analyse en janvier. Ensuite, l'accord sectoriel police a été débattu à 3 reprises en CA.

Ça a plutôt mal débuté, la ministre démarrant des négociations avec les seuls syndicats. Quel sens cela avait-il de discuter du statut des policiers, dont 75 % sont des agents locaux, en mettant sur la touche la VVSG, Brulocalis et l'UVCW ? Les zones de police sont financées à 62 % par les villes et communes, une charge en hausse constante (+4,7 % au compte 2020). De 2010 à 2020, le montant des dotations aux zones est ainsi passé de 386 à 520 millions d'euros !

Nous avons donc sommé la ministre de geler les discussions avec les syndicats dans l'attente d'un dialogue avec les municipalistes du pays autour de tous les dossiers relatifs à la police intégrée (statut des policiers, accords sectoriels 2018 et 2021, NAPAP). Et nous lui avons dit qu'il n'y avait pas d'argent dans les caisses locales pour financer les mesures projetées, chiffrées à 50 millions d'euros annuels. L'excellence s'est entêtée dans une voie impraticable.

En octobre, constatant que le conclave budgétaire fédéral n'avait pas amené de moyens nouveaux, les 3 Unions ont répété l'absence de moyens dans les communes et les zones, tout en ouvrant très prudemment la porte à une éventuelle revalorisation à l'issue des élections communales de 2024, soit début 2025, sous réserve, bien entendu, des moyens disponibles.

L'Intérieur a donc entamé des négociations avec les syndicats sans garantie au niveau fédéral et en ignorant systématiquement les feux « stop » des Unions quant à la carence des deniers communaux. Dans ces conditions, faut-il s'étonner qu'elles se soient soldées par un échec et des actions policières ? Le CA de novembre a acté cet enlisement et rappelé nos revendications fondamentales.

La ministre a poursuivi les négociations jusqu'en décembre 2021, moment où elle a mis sur la table une revalorisation salariale à hauteur de 121 millions d'euros par an pour la police intégrée, suivie d'une seconde phase de négociation début 2024, ainsi que le maintien de la NAPAP et l'introduction d'un régime de télétravail avec primes. Fin janvier 2022, sur cette base, un accord intermédiaire a été conclu avec 2 organisations syndicales.

À l'heure où je vous parle, les Unions ne sont toujours pas fixées quant à la prise en charge des coûts et le Gouvernement fédéral n'a toujours pas avancé. Campant toujours fermement sur nos positions, nous continuons à revendiquer un financement fédéral intégral de toutes ces mesures et rappelons à la ministre son engagement de financer la première phase de revalorisation pour l'ensemble de la police intégrée, en ce compris la police locale.

LA VIE PRIVÉE

Le RGPD prévoit des amendes administratives. Chaque État membre peut cependant en exonérer certaines autorités et certains organismes publics, ce qu'a prévu la Belgique. La FEB avait introduit un recours auprès de la Cour constitutionnelle, invoquant une discrimination injustifiée à l'égard des entreprises. Dans un arrêt du 14 janvier 2021, la Haute juridiction a rejeté ce recours, considérant que l'imposition d'amendes administratives à des autorités publiques pourrait mettre en péril l'exercice de leurs missions d'intérêt général, donc porter atteinte à la continuité du service public.

L'Union, intervenue volontairement à la cause pour défendre l'intérêt de ses membres, a bien évidemment accueilli positivement cet arrêt, qui permet de préserver les finances publiques.

CONCLUSION

Voilà brossés les événements qui ont fait notre quotidien en 2021. Bien sûr, le labeur de notre association ne peut se résumer en un discours et quelques chiffres. De toutes les manières possibles, dans tous leurs métiers, l'équipe de l'Union se mobilise au quotidien pour vous. Elle ne ménage pas ses efforts et les a même décuplés depuis 2 ans.

Votre confiance nous porte et nous vous en remercions chaleureusement. Cela nous donne du cœur à l'ouvrage et nous rassure quant à la justesse de nos luttes, à la pertinence de nos arguments, à la rigueur professionnelle de nos équipes et à leur détermination sans faille.

Je remercie chaleureusement l'ensemble du personnel de l'ASBL, la Secrétaire générale, Madame Boverie, et les autres membres du CODIR : Messieurs De Schutter, Maître et Vaessen. Cette équipe fait écho à l'énergie continue déployée par vos représentants au sein du Conseil d'administration et du Bureau qui, inlassablement, tous les mois, traitent de dossiers primordiaux pour l'avenir local. Qu'ils soient ici ardemment remerciés pour la belle dynamique municipale qu'ils portent avec vigueur.

Cette action harmonieuse et coordonnée dans tous les pans de la vie locale, cette intelligence collective mobilisée constamment, font notre force. C'est le socle fédérateur sur lequel nous pouvons nous appuyer pour avancer, proposer, innover. C'est ce qui fait de l'ASBL Union des Villes et Communes de Wallonie, le représentant incontournable et écouté du monde local au sens large. Notre gratitude va aussi à toutes les personnes qui s'investissent sans compter dans la vingtaine de GT et autres commissions internes à l'Union, en particulier leurs présidents.

Mes derniers remerciements iront bien évidemment vers vous, chers membres. Vous qui nous honorez de votre confiance, vous qui nous poussez à nous dépasser, vous qui êtes dans l'action de la proximité, vous, les héros du quotidien municipal, vous nous donnez le sens de notre engagement pour la Démocratie locale. Et nous continuerons à tout faire pour nous en montrer dignes !